

Ile Sainte-Marguerite : Où en est-on ?

D'après nos renseignements, recueillis auprès de la Direction départementale de l'Équipement (section maritime), la date de l'ouverture de l'enquête publique concernant le Chantier-Naval et l'Hostellerie du Masque de Fer serait retardée de plusieurs semaines ; on invoque, pour expliquer cet ajournement, des difficultés de dernière minute sur un dossier administratif.

Quoiqu'il en soit, nous ne comptons pas rester inactifs :

Et, pour sourire, nous publions ci-après quelques extraits d'un échange entre des promoteurs immobiliers et les Cannois.

Les faits remontent à 1884 ; ils n'en sont pas moins édifiants.

10 millions pour une île
(Article paru dans « le Petit Marseillais » du 9 mai 1884)

EXTRAITS : « La question de l'île Sainte-Marguerite... est à nouveau agitée... »

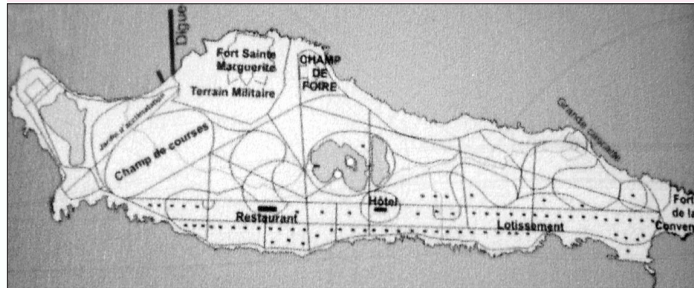
« Rappelons en deux mots l'état de la question... une société offre à l'Etat de lui acheter l'île pour 10 millions... »

« On invoque en vérité d'assez singulières raisons pour engager l'Etat à refuser... L'île Sainte-Marguerite, dit-on, va devenir le lieu de rendez-vous du «monde qui s'amuse», elle perdra son caractère pittoresque et paisible, et qui sait même, ajoute-t-on, on en fera une petite succursale de Monte-Carlo... »

« Ces raisons sont plus spécieuses que sérieuses... »

« Aussi croyons-nous que le Parlement fera sagement de ne pas sacrifier les 10 millions qu'on lui offre à l'amour du pittoresque et de la poésie... »

D'après le plan général d'aménagement de la forêt domaniale de l'île Sainte-Marguerite (projet 1882) :



L'île échappe à un projet de complexe immobilier de luxe avec hôtel, champ de course et lotissement. Afin de faciliter l'accès, il était prévu une digue-pont entre la pointe Croisette et la base du fort.

Nos sources : Le titre, la photo du plan d'aménagement de l'île, ainsi que le commentaire sont extraits, mot pour mot, du diaporama historique que les promeneurs peuvent découvrir sur le belvédère aménagé par la DDE à la pointe du Dragon au sud-ouest de Sainte-Marguerite.

Nous avons en effet sollicité du préfet des Alpes-Maritimes une entrevue pour lui demander des renseignements plus précis et pour lui remettre les pétitions que nous avons recueillies sur le sujet.

Quant aux cannois, s'ils veulent pouvoir participer à l'enquête publique, ils doivent être très attentifs à la publication des dates.

Jean-Pierre RICARD

Pétition contre la vente de l'île Sainte-Marguerite 1884

EXTRAITS: ... « L'île Sainte-Marguerite a toujours été un des principaux attraits de Cannes et a constitué un des éléments de la prospérité de la ville... »

« Tant que l'Etat restera propriétaire de l'île, la jouissance pleine et entière de ce domaine demeurera assurée à la population de Cannes. »

« Le charme pittoresque, le mérite sanitaire, l'utilité incontestablement générale de cette promenade privilégiée seraient anéantis par l'exécution des plans bien connus qu'ont fait publier, à Cannes, les spéculateurs qui ont choisi l'île Sainte-Marguerite pour leurs opérations... »

« Les soussignés, propriétaires, commerçants, bateliers, pêcheurs, artisans, étrangers, résidents habituels de Cannes estiment, en conséquence, que la vente et le morcellement de l'île seraient contraires aux intérêts de la très grande majorité de la population de cette ville et des environs... »

Luxe et nautisme à Cannes !

Au Salon nautique, le 16 septembre, les discussions vont bon train sur les pontons...

« Le prix d'entrée à 12 €... c'est trop cher. Même si on ne peut se payer un bateau (una barca !), on a quand même le droit de rêver... » « Faut-il payer si cher pour regarder ? » Voilà quelques remarques de Cannois (et touristes) qui devraient faire réfléchir les organisateurs quant au tarif d'entrée. Y aurait-il une sélection financière pour le droit au rêve ?

Du côté de certains exposants, nous rencontrons également une certaine grogne : « Pour les petites et moyennes entreprises, il devient de plus en plus difficile d'exposer, les tarifs étant très élevés... » « On voudrait exclure les petites (relatif) unités (voiles et moteurs) qu'on ne s'y prendrait pas autrement... »

La ville de Cannes veut-elle concurrencer Monaco et son Salon nautique de haut luxe... ?



ACTUS NATIONALES



Non à la privatisation et à la fusion GDF-SUEZ !

Ce que le gouvernement vous cache.

Avant même de parvenir au fond des choses, cela a très mal commencé à l'Assemblée nationale.

Les parlementaires, appelés à voter sur le projet de loi de privatisation de GDF, n'ont pas eu le droit de disposer de la lettre " confidentielle " des griefs de la Commission européenne.

Le président du groupe communiste Alain Bocquet et le député Daniel Paul ont exigé la communication du texte intégral.

Dans cette affaire, c'est l'avenir énergétique de la France qui se joue. Les enjeux sont tels qu'une vaste consultation populaire s'impose.

Des solutions existent :

- garder la maîtrise publique de l'énergie grâce à la fusion EDF-GDF
- maintenir les tarifs régulés et aller vers une véritable tarification sociale pour les plus démunis.

Lors de la consultation des salariés organisée le 7 septembre par les syndicats, à l'exception de la CFDT, les salariés se sont exprimés à 94 % contre la privatisation.

12 % seulement des français sont pour une privatisation totale.

En 2004, Nicolas Sarkozy, alors ministre du budget, s'était engagé dans le cadre de l'ouverture du capital de GDF à ce que la part de l'Etat ne descende pas en dessous de 70 %. Avec ce nouveau projet de loi, la part publique tomberait à 30 %. Les actionnaires ont de beaux jours devant eux.

La France a un secteur énergétique efficace. Ne laissons pas la politique ultralibérale dicter l'avenir économique et social de la France.

Ghislaine PICOT